

# Quand la République payait les messes à la Chapelle de France à Compostelle, étape n° 64

Rédigé par Denise Péricard-Méa le 17 Juin 2020 modifié le 28 Octobre 2020  
Lu 435 fois

## PÈLERINER dé-CONFINÉS

Avec Denise Péricard-Méa et les *Constellations Saint-Jacques*  
Etape n°64

Cette 64e étape complète les informations données dans la 51e.

La question du financement des messes à la chapelle de France fut posée par les pèlerins de 1938. Quelle réponse leur fut donnée ? Qu'en est-il de nos jours ?

Elle révèle le nom, jusqu'ici inconnu, de la personne qui a financé le retour à la tradition des Messes quotidiennes.



Retable de la chapelle des Rois de France

Lorsque Charles Pichon a raconté le pèlerinage de 1938 dans les colonnes du Bulletin *Compostelle* 1963 de la Société des Amis de saint Jacques, il a omis de mentionner la question du devenir des messes anciennement fondées. Heureusement les archives du Ministère des affaires étrangères de Nantes conservent le récit fait à l'époque par le Consul de France à la Corogne.

## LE RECIT DU CONSUL

### Deux pèlerins particulièrement intéressés

« Au cours du pèlerinage français de septembre 1938, nos compatriotes et particulièrement M. Raoul Follereau, président de la *Ligue d'Union latine* [1] et M. l'abbé Guinchard, directeur des *Cahiers de la Génération Nouvelle* [2], s'intéressèrent au sort d'une fondation ancienne concernant la célébration de messes pour la France en la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle.

---

[1] Ligue fondée en 1927, « destinée à défendre la civilisation chrétienne contre tous les paganismes et toutes les barbaries » elle s'inscrit « dans le courant de Maurras et de l'Action française

[2] Abbé Pierre-Louis Guinchard, directeur-fondateur de l'Union pour la France et des *Cahiers de la Génération nouvelle* (créés en 1924 et sabordés en 1940), fondateur en 1950 de l'Œuvre des Cadets de la mer. Président des Cadets de la mer : le prince de Polignac.

### Le consul se renseigne

« Les recherches entreprises dans les archives du Provisorat de l'Archevêché firent ressortir qu'à une date qui n'a pu être précisée, mais que l'on situe aux environs de l'an 1500, le roi Louis XI remit à la cathédrale et au chapitre de Saint-Jacques la somme de 3000 florins d'or destinés à constituer les rentes suffisantes à l'entretien de trois chapelains devant dire des messes journalières pour la France dans la chapelle alors dénommée du *Salvador de Cerca*. A cet effet, D. Rodrigo de Moscoso, alors archevêque, ordonna la création de trois canonicats ».

### **Recherches un peu hâtives !**

Elles attribuent à Louis XI, vers 1500, le don de 3000 florins d'or fait par Charles V au XIVE siècle. Quant aux chanoines espagnols, ils avaient forcément dans leur bibliothèque une liste de leurs archevêques successifs leur permettant de constater que Rodrigo de Moscoso avait été archevêque au XIVE siècle et non au XVIe !

Bref, ils ont tout confondu (voir la chronologie donnée lors de l'étape 5I). En revanche la suite du récit du consul est plus instructive :

### **Un récit instructif**

« Que devinrent par la suite les rentes affectées à cette fondation, il a été impossible de le préciser. On en retrouve la trace en 1828 pour un chiffre annuel de 150 messes, mais en 1938 il ne restait aucune trace de la fondation. Le Provisorat pense que ces rentes ont subi le sort de la plupart des fondations pieuses et des biens des églises à cette époque lorsque furent sécularisés presque tous les biens de main-morte ».

Il est évident que, comme partout, ces rentes ont disparu dans les tourmentes, tant en Espagne qu'en France. Ce fut M. Follereau qui pensa à reprendre cette tradition, à ses frais.

## **RAOUL FOLLEREAU RELANCE LA TRADITION**



Raoul Follereau

« M. Raoul Follereau, désireux de renouer la tradition, versa, en 1939 et 1940, les sommes nécessaires à la célébration d'une messe hebdomadaire pour la France à l'autel de la même chapelle qui s'appelle aujourd'hui du Roi de France ».

## **LA REPUBLIQUE PREND LA SUITE DES ROIS**

Si les archives de Nantes conservent ce souvenir, c'est que le coût de ces offices fut couvert, à partir de 1941, par les soins de l'Ambassade de France en Espagne. Ce qui est plus étonnant c'est que ces messes hebdomadaires ont survécu au régime de Vichy, payées d'abord par le Comité de la Libération puis par la Délégation en Espagne du Gouvernement provisoire de la République française, puis enfin par la IVe République, puisque la dernière trace dans les archives date de 1952. Ensuite les messes n'ont sans doute plus été assurées, dites seulement lors de certaines grandes occasions.

Le journal *La Croix* rend compte de l'une d'elles, le 26 août 1955, organisée lors de l'arrivée d'un pèlerinage du Comité France-Espagne.

A l'automne 1965, à l'arrivée d'une grande chevauchée partie d'Arles sous la conduite d'Henri Roque, rejointe à Burgos par René de La Coste-Messelière, ce dernier obtenait que, le 9 octobre, une messe y soit aussi célébrée.

Depuis quelques années, une association catholique d'accueil des pèlerins francophones a repris cette tradition pendant la saison des pèlerinages, sous forme d'une messe quotidienne.